

TAXE AU SAC - MODALITES MESURES SOCIALES D'ACCOMPAGNEMENT

La ville de Monthey met à disposition, par l'intermédiaire de sa réception de l'Hôtel-de-ville et du CMS Bas-Valais, site de Monthey des sacs taxés gratuits à l'intention des familles pour les nouveau-nés et à l'intention des personnes souffrant d'incontinence.

NOUVEAUX-NES

Pour chaque enfant domicilié sur le territoire communal les parents peuvent s'adresser à la réception, Place de l'Hôtel-de-Ville 2, du lundi au jeudi de 8 h.00 à 12 h.00 et de 13 h.30 à 17 h.00 et le vendredi de 08 h.00 à 12 h.00 et de 13 h.30 à 16 h.00, afin de recevoir gratuitement, lors de la demande, un lot unique de :

- 100 sacs taxés de 17 l. : pour les enfants âgés de 0 à 12 mois
- 60 sacs taxés de 17 l. : pour les enfants âgés de 13 à 24 mois

Un formulaire, disponible à l'adresse Internet suivante, est à remplir et à remettre à la réception :

www.monthey.ch/chancellerie

RAISONS MEDICALES

Les personnes souffrant d'incontinence au sens de la LAMaL (recours nécessaire à des protections) peuvent recevoir gratuitement des sacs à ordures taxés.

Un maximum annuel de 50 sacs taxés de 17 l. sera remis comme suit :

- les personnes suivies par le service d'aide et de soins à domicile du CMS Bas-Valais, site de Monthey recevront directement leur lot par le personnel du CMS Bas-Valais;
- les personnes qui ne sont pas suivies par le CMS Bas-Valais pourront obtenir gratuitement des sacs taxés au site de Monthey, Maison du Cotterg, Avenue de France 6, du lundi au vendredi de 09 h.00 à 11 h.00 et de 14 h.00 à 16 h.00, sur présentation de l'attestation signée par une infirmière indépendante ou un médecin. Cette attestation, renouvelable tous les 12 mois, sera disponible au site de Monthey ou téléchargeable sur le site Internet du CMS Bas-Valais, soit :

<https://cms-bas-valais.ch>

Pour tout renseignement : Réception de la Ville de Monthey au 024/475.75.11
administration@monthey.ch

Secrétariat du CMS Bas-Valais, site de Monthey au 024 475 78 11
monthey@cms-smz.ch